2015-09-173

01 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le **28 septembre 2015** à 19:00 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse, et à laquelle étaient présents :

Mme France Veilleux, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

Avis de convocation de cette séance a été donné le 25 septembre 2015 et avis personnel a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de l'avis de convocation de cette séance extraordinaire, la mairesse déclare la séance ouverte, récite la prière d'usage et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

En conséquence,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU unanimement de déclarer cette séance ouverte.

ADOPTÉE

2015-09-174

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE
02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03 - ADOPTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #378-15 INTITULÉ "RÈGLEMENT DE ZONAGE" DE FAÇON À MODIFIER LA LIMITE DES ZONES 24-F ET 25-F)
04 - ENGAGEMENT JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS
05 - CONSENTEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL AFIN DE RECEVOIR PAR INTERNET LES AVIS DE CONVOCATION
06 - PÉRIODE DE QUESTIONS
07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu ;
ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents :

QUE l’ordre du jour du 28 septembre 2015 soit adopté.

ADOPTÉE

2015-09-175 **03 - ADOPTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #378-15 INTITULÉ "RÈGLEMENT DE ZONAGE" DE FAÇON À MODIFIER LA LIMITE DES ZONES 24-F ET 25-F)**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le second projet de règlement #378-15 intitulé "règlement de zonage" de façon à modifier la limite des zones 24-F et 25-F soit adopté.

ADOPTÉE

2015-09-176 **04 - ENGAGEMENT JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT QU'après entrevues avec les 6 candidats retenus afin de procéder à leur évaluation, le comité de sélection recommande l'engagement de M. Rémy Bégin ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE M. Rémy Bégin soit engagé à titre de journalier aux travaux publics et ce selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

2015-09-177 **05 - CONSENTEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL AFIN DE RECEVOIR PAR INTERNET LES AVIS DE CONVOCATION**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE les membres du conseil consentent à recevoir par courriel (courrier électronique) les avis de convocation des séances ordinaires, d'ajournements, extraordinaires et/ou toutes autres communications provenant de la direction générale. Chacun des membres du conseil a signé un formulaire de consentement qui est déposé aux archives de la municipalité.

ADOPTÉE

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2015-09-178 **07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE cette séance extraordinaire soit levée à 20h25.

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet France
Veilleux,
Mairesse Directrice générale & sec.-trés.

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet, Mairesse